



Procès-Verbal du Conseil Coopératif

De la SCIC AB Epluche du 21 mars 2024

Présents : Vincent ROZE, Jean Christophe CECCATO, Marianne MOLINA, Amélie VIALARD, Nicolas BARATHIEU => **Le Conseil Coopératif est au complet.**

1. Prime exceptionnelle

Une prime exceptionnelle de 500€ net sera versée pour chacun d'entre eux à Marianne MOLINA et Vincent ROZE sur le salaire de Mars 2024.

- **Pour : 5 ; Abstention : 0 ; Contre : 0 => Le point n°1 est adopté.**

2. Remplacement de la direction générale

Le changement de direction générale est soumis au vote du Conseil Coopératif : Jean Christophe CECCATO prendra la direction générale d'AB EPLUCHE à la place de Marianne MOLINA (démissionnaire) à compter de l'Assemblée Générale de clôture des comptes 2023 le 21 mars 2024. Ses fonctions expireront lors de l'assemblée générale qui clôturera les comptes de l'année 2026.

- **Pour : 4 ; Abstention : 1 ; Contre : 0 => Le point n°2 est adopté.**

3. Missions de la direction générale

Les missions du directeur général Jean Christophe CECCATO viendront en plus de ses missions salariées en cours depuis le 28 Septembre 2020 (**responsable de production**) :

- Organisation et suivi de la production ;
- Anticipation et organisation de l'équipe de production ;
- Responsable qualité/hygiène/sécurité & gestion technique ;

et modifiées par avenant le 1^{er} Avril 2024 (**responsable de site**). Il sera notamment en charge des missions supplémentaires suivantes :

- Responsable investissements matériels et infrastructure ;
- Garant du cadre pour l'ensemble de l'équipe.

Ses décisions seront soumises à l'approbation du Conseil Coopératif et sous l'autorité du président Vincent ROZE.

- **Pour : 4 ; Abstention : 1 ; Contre : 0 => Le point n°3 est adopté.**

4. Transfert des missions d'administration et financières

Les fonctions d'administration et de gestion financière revenant historiquement à la direction générale seront transférées à Amélie VIALARD. Elle percevra un complément de rémunération à hauteur de 150€ net / mois à partir du 1^{er} avril 2024.

NB
CC
MM
AV
UR



Le titulaire des comptes bancaires de l'entreprise AB EPLUCHE sera transféré de Marianne MOLINA au président Vincent ROZE qui donnera délégation à Amélie VIALARD pour la gestion quotidienne (validation des paiements, virements, prélèvements).

- Pour : 5 ; Abstention : 0 ; Contre : 0 => Le point n°4 est adopté.

5. Rémunération de la direction générale & de la présidence

Le Conseil Coopératif acte que la rémunération de la direction générale s'élève à 250€ net / mois à partir du 1^{er} avril 2024.

Le Conseil Coopératif conserve la rémunération actuelle de la présidence à hauteur de 400€ net / mois.

Ils auront droit, en outre, au remboursement de leurs frais de déplacement et de représentation sur justificatifs.

- Pour : 4 ; Abstention : 0 ; Contre : 1 => Le point n°5 est adopté.

6. Communication sur le changement de direction générale

Une publication en Annexe sera adressée après clôture de l'Assemblée Générale à Terre Dauphinoise afin de pouvoir enregistrer le changement de dirigeant lors du dépôt des comptes sur le site de l'INPI.

Il est prévu par ailleurs une communication écrite à l'ensemble des partenaires extérieurs afin d'informer du changement de direction générale.

Le changement d'identité sur les différents comptes de l'entreprise AB EPLUCHE se fera progressivement avec en objectif une modification complète avant le 1^{er} septembre 2024.

- Pour : 5 ; Abstention : 0 ; Contre : 0 => Le point n°6 est adopté.

Signature des membres du Conseil Coopératif de la SCIC AB EPLUCHE,

YM AV
CC
NB JR



AB EPLUCHE SCIC-SAS A CAPITAL VARIABLE
45 bis rue du Drac 38000 GRENOBLE
IMMATRICULEE AU RCS de Grenoble 751 340 480

Annexe : Attestation de parution dans Terre Dauphinoise prévue le 28 Mars 2024

Avis de changement de dirigeant

- **Dénomination** : AB Epluche
- **Forme juridique** : Société Coopérative d'Intérêt Collectif par actions simplifiée à capital variable
- **Siège Social** : 45bis rue du Drac 38000 GRENOBLE
- **Siren** : 751 340 480
- **RCS** : Grenoble 751 340 480

Par décision du Conseil Coopératif et constaté par l'Assemblée Générale de clôture des comptes 2023 du 21 Mars 2024, CECCATO Jean Christophe a été nommé Directeur Général à compter de ce jour en remplacement de MOLINA Marianne. Ses fonctions expireront lors de l'Assemblée Générale de clôture des comptes 2026.

Terre Dauphinoise

ATTESTATION DE PARUTION

Moirans, le 22 mars 2024

PARUTION :

Département : 38

Journal : Terre Dauphinoise

Date de parution : 28 mars 2024

Avis de modification de gérance

*Cette annonce est commandée pour paraître sous réserve de conformité à son usage.
Cette attestation est produite, sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

AB Epluche

Société Coopérative d'Intérêt Collectif par actions simplifiée à capital variable
Siège Social : 45 bis rue du Drac 38000 GRENOBLE
RCS : Grenoble 751 340 480

Par décision du Conseil Coopératif et constaté par l'Assemblée Générale de clôture des comptes 2023 du 21 Mars 2024, CECCATO Jean Christophe a été nommé Directeur Général à compter de ce jour en remplacement de MOLINA Marianne. Ses fonctions expireront lors de l'Assemblée Générale de clôture des comptes 2026.

NB AV
MM CC. Vc